



Infos AS Danse

publié le 11/11/2020

En raison des mesures sanitaires actuelles, les élèves pratiquant la danse le jeudi de 13h00 à 14h00 ne peuvent plus déjeuner à la cantine de façon prioritaire.

Les élèves mangent selon un ordre bien précis (par niveau de classe) et selon des horaires qui s'échelonnent sur tout le temps de la pause méridienne. Pour faire en sorte que tous les élèves, inscrits à l'AS Danse, soient disponibles en même temps de 13h00 à 14h00 pour danser, nous vous proposons de leur préparer un repas froid qu'ils prendront au gymnase de 12h35 à 13h00 et ceci jusqu'aux vacances de Noël.

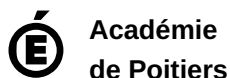
Merci de votre compréhension et de votre collaboration

Bien cordialement,

(Ci-joint la feuille à remplir si vous ne l'avez pas eu.)

 [autorisation_repas_froids_covid_novembre_2020_1_](#) (Word de 42.5 ko)

Mme Turpin, professeur d'EPS



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.